

Tramway et sécurité vont-ils de pair?

Pourquoi nos deux paliers de gouvernement et la ville de Québec demeurent-ils silencieux à ce sujet? Pourquoi les parents ne se préoccupent-ils pas de la sécurité de leurs enfants roulant à bicyclette sur les rues que les tramways emprunteront? Pourquoi ceux qui se rendent au travail à bicyclette de même que les amateurs de cyclisme, les associations préconisant ce transport demeurent-ils, eux aussi, silencieux devant les futurs estropiés du tramway et ce manque de sécurité? Que fait l'association des amputés de guerre? Que dire du monde médical? Pour ce qui est des financiers et des hommes d'affaires, pareilles questions ne se posent même pas puisque pour eux, les humains ne sont pas cotés en bourse! On sait tous, par contre, que le pneu d'une voiture qui passe sur un membre, un bras, une main, une jambe ou un pied ne fait pas le même dommage physique qu'une roue métallique. Si cela peut occasionner une cassure ou d'autres dommages, dans le cas d'une roue métallique circulant sur rail, les dommages sont irréparables. Il y a alors séparation, section de ce membre et la personne restera handicapée, infirme pour le reste de sa vie. Elle sera probablement à charge de l'état (c'est-à-dire des contribuables), le reste de ses jours. Elle devra probablement vivre sous le seuil de la pauvreté avec son petit revenu de B.S. et avec le peu d'empressement que la SAAQ mettra à l'indemniser «convenablement» comme on le sait tous fort bien. D'éternelles discussions auront lieu entre la SAAQ, le ministère de la santé et l'aide sociale, pour savoir qui payera pour les membres artificiels, lesquels devront être remplacés en cours de route concernant les jeunes.

Mais soyons honnêtes, l'État ne perdra rien puisque la SAAQ verra à augmenter nos permis de conduire ainsi que l'immatriculation de nos véhicules. À ce sujet, sa présidente ne sait pas ou ne veut pas nous dire le coût probable de ces augmentations (bien qu'elle ait les ressources pour ce faire; la sécurité des citoyens ne semble pas être sa priorité, ni celle de sa direction)! Pour les compagnies d'assurances, sûrement qu'ils en feront autant avec leur couverture d'assurance dans leur contrat d'assurance-vie.

Lors de la seconde guerre mondiale, des villes comme Londres, Paris, Berlin et Moscou ont vu, grâce à leur métro, à protéger leurs populations respectives. Pourquoi ne serait-il pas temps d'y penser sérieusement advenant un conflit conventionnel toujours possible? Par ailleurs, on pourrait également épargner des souffrances et des douleurs aux personnes qui ont des problèmes respiratoires ou supportent difficilement la chaleur, l'humidité, le manque d'oxygène lors de grands feux de forêt. Servons-nous du corps humain comme exemple. La circulation sanguine se fait sous la peau non à sa surface. Qui plus est, la construction et son utilisation créeraient beaucoup moins de congestion pour la circulation; les expropriations s'en trouveraient limitées au minimum; on conserverait à Québec ce qui fait sa beauté : son aspect historique pour l'Amérique du Nord. Les problèmes résultant de l'hiver seraient résolus et les passagers seraient à la chaleur. De plus, on conserverait nos arbres, nos poumons urbains.

J'ose espérer que les membres du BAPE trouveront réponses à ces questions d'ici la fin de leur mandat! Sinon, leur travail demeurera incomplet!

J. Villeneuve
 Jacques Villeneuve